

Compte-rendu du Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN)  
du vendredi 26 février

Représentants UNSA Education :

Natacha ETOURNEAU – Hélène MALETERRE – François MARTY

Vous trouverez l'ensemble des mesures actées ce jour ainsi que notre déclaration préalable en pièces jointes de cet article.

**Ordre du jour :**

I. Fixation du montant de l'indemnité de logement des instituteurs

II. Carte scolaire

III. Dotation Horaire pour les collèges

IV. Nomination des DDEN

Présidence assurée par M.Caillaud en raison de l'absence de M. Le Préfet (conformément au Code de l'Education).

Mme Boucaud assure la co-présidence.

M. Caillaud présente les modifications des délégations du CDEN.

M. Le DASEN : En réponse aux déclarations préalables :

*Le budget de l'Education est régulièrement en augmentation, dont une part nécessaire pour la revalorisation des enseignants.*

*Au collège, nous constatons une baisse d'effectifs.*

*Autre aspect, une exception n'est pas la règle : rares sont les classes à + de 30. La moyenne par classe dans le département est de 21.*

*Sur les logiques de créations et de suppressions, il peut être possible de regarder la répartition, notamment dans les instances de juin, même si cela peut paraître compliqué.*

*IENA : ce qui est prévisible en termes de projections de répartition en février, n'est pas forcément la réalité en juin.*

**I. Fixation du montant de l'indemnité de logement des instituteurs**

IA-DASEN : *Eléments de contexte : Sur le nombre d'instituteurs, ils sont 4. 2 sont en disponibilité. 1 est en détachement. 1 est encore en activité.*

Préfecture : 2 808 €. Base. Le Préfet a décidé de maintenir cette indemnité sur cette base.

Vote UNSA Education: Abstention. Nous considérons que nous n'avons pas à donner notre avis sur ce sujet.

**II. Carte scolaire**

Vous pourrez lire l'ensemble des mesures actées ce jour dans le tableau PDF en pièce jointe de cet article.

Nous avons contacté les collègues et partenaires qui nous avaient confié leurs éléments et défendu les différentes situations.

Les opérations de carte scolaire se déroulant en plusieurs étapes, n'hésitez pas à revenir vers nous en vue des instances de juin, puis de septembre 2021 (ajustements).

IA-DASEN : poursuite de la déprise démographique, moins 520. Excepté la circonscription de Périgueux Nord, toutes les autres circonscriptions sont en perte d'effectifs.

Le taux d'encadrement va néanmoins encore progresser : P/E (nombre de professeurs par rapport au nombre d'élèves divisé par 100) : 5,96.

2 grands objectifs : **Direction d'école**, revalorisation des temps de décharges de directeurs.

Création de 6 postes orientés directement sur le remplacement. On passe de 14 à 20 postes de ce type dans le département (décharges de direction avec le même remplaçant).

**Formation continue des enseignants** : Plans mathématiques et Français, dynamique de formation en constellations, travaillent dans le cadre d'un projet en vue d'améliorer les pratiques qu'ils possèdent. Création de 5 postes de remplacement à cet effet.

## **EVOLUTIONS DE STRUCTURES**

UNSA Education : Nous demandons une vigilance sur Le Bugue en raison du transfert d'une classe de Journiac au Bugue, car cela va augmenter la moyenne par classe.

*IA-DASEN* : Nous y serons attentifs.

## **OUVERTURES**

UNSA Education : Nous étions intervenus en CTSD mardi 23 février pour défendre des situations d'ouvertures qui n'apparaissaient pas dans les documents initiaux. Ces éléments ont été pris en compte et les écoles suivantes vont obtenir une classe supplémentaire à la rentrée (l'ensemble des ouvertures est également dans le document en pièce jointe):

- **SORGES + 1 poste à titre définitif**

- **SARLIAC Blocage à l'ouverture** La situation sera revue en juin.

IA DASEN : 427 élèves de maternelle sur Périgueux, 21 classes de maternelle. Pour la maternelle du Gour de l'Arche, tous les matins, il y a un poste d'enseignant supplémentaire. Je ne souhaite pas à ce jour pour des raisons d'équité départementale y ajouter un support. J'en ai parlé avec le précédent maire et avec Mme Labails (maire actuelle). Une autre organisation doit pouvoir être trouvée pour répartir au mieux les effectifs au sein de la ville de Périgueux.

## **FERMETURES**

*IEN-Adjoint* : Sur la ville de Bergerac, des projets de réorganisation sont en cours, avec deux fermetures à Romain Rolland et à La Moulette.

Pour rappel, l'accord des élus est acté pour toutes les fermetures d'écoles envisagées ce jour dans le département. (Journiac et Saint Vivien).

### **Levée du Blocage à la fermeture sur Marsac élémentaire :**

UNSA Education : Nous avons défendu cette situation et sommes satisfaits qu'il n'y ait pas de fermeture au vu, notamment, des effectifs et de l'accueil des enfants du voyage.

IA-DASEN : Pour Cherveix Cubas, Genis, Hautefort, Tourtoirac, nous sommes dans l'attente

*d'éléments complémentaires ; la situation sera réétudiée en juin.*

UNSA Education : Pour Mareuil en Périgord, une fermeture ayant lieu sur Mareuil et l'école de Beaussac restant ouverte, nous demandons à ce que la décharge de direction attribuée depuis deux ans soit maintenue afin de maintenir le lien et de favoriser l'année transitoire avant le transfert des deux classes de Beaussac sur Mareuil.

IA DASEN : *J'ai eu le Maire de Mareuil au téléphone. En n+1, nous encourageons à un regroupement total sur Mareuil avec transfert des deux postes de Beaussac (même si le nombre d'élèves par classe reste faible).*

*Pour la décharge, nous regarderons à la rentrée, comme nous l'avons fait cette année.*

IEN adjoint : *Pour Boulazac Joliot Curie, si les élèves de TPS augmentent, nous reverrons la situation en juin, d'où le blocage à la fermeture pour l'instant. Nous espérons que ce projet pourra être poursuivi.*

IEN adjoint : *Pour Coulounieix-Chamiers (Eugène Le Roy), le maire a été rencontré et consent une baisse durable des effectifs à cause de la restructuration du quartier.*

IEN adjoint : *Sur Ribérac, il aurait pu y avoir deux fermetures. Pour l'Occitan, il y aura un accompagnement.*

IA DASEN : *Pour Nontron, il aurait pu y avoir deux fermetures également. Si on raisonne sur Nontron, il n'y aura qu'un 1/2 poste en moins.*

Vote UNSA Education : Abstention. Face aux avancées proposées lors du CTSD de repli et actant la plupart des situations que nous avons défendues, nous faisons le choix de nous abstenir. Nous ne pouvons cependant pas voter POUR en raison du trop grand nombre de fermetures et de l'absence de moyens dédiés aux RASED et à l'école inclusive.

### III. Dotation Horaire pour les collègues

(-583) élèves en prévision par rapport au constat de rentrée 2020. 4 divisions ferment.

En SEGPA : stabilité des effectifs 507 en prévision (504 en constat 2020).

DGH = 18 561 heures (légèrement abondées par rapport au CTSD)

Moyenne par division : 23,6 élèves à 23,4 élèves par division en 2021.

Les compléments de service seront étudiés plus tard. Volonté de maintenir des titulaires dans les établissements.

### IV. Nomination des DDEN

Candidature acceptée d'une nouvelle déléguée sur la circonscription de Bergerac Ouest : Michèle ALLARD.

### V. Sport scolaire

Présentation de la brochure du Conseil départemental de la Dordogne – Partenaire du Sport Scolaire par Madame la vice-présidente du Conseil départemental de la Dordogne.

A noter la présence de co-intervention dans les écoles primaires et des interventions dans les collèges (sections sportives).

Le conseil départemental soutient également l'UNSS et l'USEP, met à disposition des infrastructures et participe à la création d'équipements sportifs.